

DECLARATION PREALABLE DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Demande déposée le 19/06/2024 et complétée le 31/07/2024	
Date d'affichage de l'avis de dépôt : 24/06/2024	
Par:	Michel Knockaert – SCI Koala
Demeurant:	1 La Gaudinais - Ploubalay 22650 BEAUSSAIS-SUR-MER
Sur un terrain sis :	1 La Gaudinais - Ploubalay 22650 BEAUSSAIS-SUR-MER
Cadastré :	209 C 903, 209 C 905, 209 C 907, 209 C 909
Nature des Travaux :	Installation de 14 panneaux photovoltaïques

Nº DP 022 209 24 C0087

Le Maire DE BEAUSSAIS-SUR-MER

Vu la déclaration préalable présentée le 19/06/2024 par Michel Knockaert demeurant 1 La Gaudinais – Ploubalay 22650 Beaussais-sur-Mer

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'installation de 14 panneaux photovoltaïques
- sur un terrain situé 1 La Gaudinais, à BEAUSSAIS-SUR-MER (22650),

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 10/11/2006, modifié le 02/12/2008, le 02/07/2013, le 04/11/2014, le 28/07/2015 et le 27/10/2015 ;

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

BEAUSSAIS-SUR-MER, le 31 juillet 2024 Le Maire, Eugène Caro

